**20. Caractéristiques écologiques générales:**

*Préciser la description, s’il y a lieu, des principaux habitats, types de végétation, communautés végétales et animales présents dans le site Ramsar, ainsi que les services écosystémiques du site et des avantages qui en sont issus.*

Le littoral du Togo présente une diversité d’habitats à l’image des communautés végétales abritant

les animaux présents dans le site.

Au niveau du littoral, les principaux habitats sont constitués surtout le long du réseau

hydrographique des forêts galeries.

Les forêts de terre ferme se distinguent de l’ensemble des formations hygrophiles. Ces dernières

se séparent également en deux grands ensembles : les savanes inondables avec comme espèces

indicatrices Andropogon gayanus, Phoenix reclinata et Mitragyna inermis ; les prairies

inondables caractérisées par Paspalum distichum, les formations flottantes avec Nymphaea lotus

et les mangroves avec comme espèces indicatrices Rhizophora racemosa, Avicennia germinans et

Drepanocarpus lunatus.

La plupart des écosystèmes, notamment ceux du long de l’axe principale Lomé-Aného, sont

constitués de formations basses entrecoupées de fourrés denses avec des herbacées d’au moins 50

cm de hauteur. Les espèces caractéristiques sont Drepanocarpus lunatus, Paulinia pinnata,

Passiflora foetida, Cassytha filiformis, Pterocarpus santalinoïdes, Ipomoea brasiliensis.

Le site est donc un milieu dominé par des écosystèmes aquatiques caractérisés par des formations

végétales dont les conditions d’existence sont fonction de l’hydromorphie :

- les mangroves ;

- les écosystèmes qui leur sont associées à savoir :

 des mares temporaires ou permanentes ;

 des lacs et lagunes ;

 des zones inondables.

Les formations végétales ci-après, caractérisent ces écosystèmes :

 des formations des eaux libres ;

 des prairies marécageuses;

 des savanes inondables ;

 un îlot de forêts semi-décidues;

 des fourrés.

De façon plus précise, les principales espèces caractéristiques de ces formations sont : Rhizophora

racemosa (Rhizophoraceae), Avicennia germinans (Avicenniaceae), Pterocarpus santalinoides

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar, page 13

13

(Fabaceae), Drepanocarpus lunatus (Fabaceae), Dalbergia ecastaphyllum (Fabacae), Mimosa

pigra (Mimosaceae).

Les prairies marécageuses sont constituées des formations de Typha australis, soit à Paspalum

distichum ou à Acrostichum aureum, Mitragyna inermis, Cyperus articulatus, Phoenix reclinata,

Drepanocarpus lunatus, Ipomoea aquatica, Lemna perpusilla, Pistia stratiotes, Cyperus spp.

 Les savanes inondables sont parsemées par des arbustes dont l’espèce caractéristique et la plus

dominante est Mitragyna inermis.

La strate herbacée est dominée par Andropogon gayanus avec comme cortège floristique Vetiveria

nigritana, Eragrostis namaquensis, Pycreus polystachyos, etc. Dans les dépressions, Hygrophila

auriculata est bien représentée.

Dans les milieux moins hydromorphes, se rencontrent des peuplements à Schyzachyrium

sanguineum avec comme espèces compagnes Sporobolus pyramidalis, Securinega virosa,

Imperata cylindrica, etc.

Les forêts semi-décidues : La principale espèce qui les compose est Dialium guineense, plante

dont le fruit comestible est commercialisé sur les marchés de la place. La strate supérieure est

marquée par Ceiba pentandra, Napoleonaea vogelii, Dialium guineense, Diospyros abyssinica et

D. mespiliformis, etc. Le sous-bois est dominé par Drypetes floribunda, Linociera nilotica,

Canthium spp. Les forêts ripicoles comprennent Parinari congensis, Cola laurifolia, etc. Les

lianes sont très variées et les principales reconnues sont : Adenia lobata, Cissus sp., Abrus

precatorius, Ipomoea mauritiana, etc.

Les végétaux flottants sont caractérisés par la présence de Nymphaea lotus et de Nymphaea

guineensis. Les mares à N. lotus se rencontrent au niveau des affluents de la Gbaga où elles

précèdent les formations à palétuviers. Le cortège floristique est généralement réduit aux seules

espèces caractéristiques ou parfois complété par des espèces flottantes telles Pistia stratiotes,

Ipomoea aquatica, Ludwigia stenorraphe, Ludwigia adscendens. Certaines espèces immergées s’y

rencontrent également comme Ceratophyllum demersum, Utricularia sp.

Sur le plan de la diversité biologique animale, L’évaluation faunique a été faite à partir du

recensement des animaux ou de leurs indices de présence dans les limites périmétriques et

périphériques des zones désignées. Les recensements ont été conduits en milieu terrestre avec le

comptage de la faune aviaire (oiseaux d’eau et rupicoles), des mammifères, des reptiles et toutes

autres espèces d’origine animale. Les principaux groupes d’animaux rencontrés sont :

Mammifères. Les hippopotames et les lamantins sont deux espèces présentes dans les fleuves

Mono, Zio, Haho et le Lac Togo. Le dauphin du cap, Cachalot, Baleine jubarte et Baleine sp

exploitent la côte togolaise durant principalement les mois d’octobre à décembre.

Les principales espèces dans les galeries forestières de la famille des bovidae sont entre autres

Céphalophe bai (Cephalophus dorsalis) , Céphalophe de grimm (Sylvicapra grimmia), Guib

hanarché (Tragelaphus scriptus), Guib d’eau (Tragelaphus spekei) etc. Le Cobe de Buffon

(Kobus kob) et Buffle d’Afrique (Syncerus caffer) se retrouvent dans les savanes ou dans les forêts

claires, de même que les pangolins (Manis sp), les singes rouges (Erythrocebus patas) et vervets

(Cercopithecus aethiops).

Les Suidae comprenant le phacochère (Phacocherus aethiopicus) et le potamochère

(Potamochoerus porcus) utilise beaucoup plus les zones marécageuses. Le groupe des muridae à

l’instar du rat de Gambie (Lophiomys gambia), Aulacode (Thryonomys swinderianus), Ecureuil

fouisseur (Euxerus erythropus) utilisent toutes les formations existantes. Les Genettes (Genetta

spp), les civettes (Civetta spp) et les mangoustes (Herpestes spp) sont souvent observés lors des

traversées nocturnes.

Les inventaires aviaires montrent que les familles régulièrement rencontrées dans la zone du

Littoral sont : Ciconiidae, Threskiornithidae, Scopidae, Jacanidae, Anatidae, Rallidae, Burhinidae,

Glareolidae, Charadriidae, Sternidae, Strigidae, Acedinidae, Accipitridae, Meropidae,

Bucerotidae, Pycnonotidae, Cuculidae, Colombidae, Musophagidae, Ploceidae. Toutes ces

espèces exploitent les zones humides.

Les reptiles représentés par 16 espèces sont repartis dans neuf familles. Elles sont régulièrement

exploitées et les plus exposées sont : le Crocodile du Nil (Crocodylus niloticus), Péluse de

Schewei (Pelusios castaneus), Tortue à cou caché africain (Pelomedusa subrufa), Trionyx du Nil

(Trionys triunguis), Python de sebae (Python sebae), Python royal (Python regius), Vipère

heurtant (Bitis arietans), Mamba vert (Dendroaspis viridis), Varan du Nil, (Varanus niloticus),

Varan de savane (Varanus exanthematicus), Tortue verte (Chelonia mydas), Tortue imbriquée

(Eretmochelys imbricata), Tortue olivâtre (Lepidochelys olivacea), Tortue luth (Dermochelys

coriacea), Tortue terrestre (Kinixys belliana) et Tortue d’eau douce (Pelomedusa subrufa).

Dans le cas spécifique des tortues marines, toutes les espèces identifiées au Togo sont menacées.

Les études menées depuis 2000 ont permis d’identifier plusieurs sites de ponte à savoir

Kodjoviakopé, Ablogamé, Gbétsogbé, Agbodrafo et Aného. La période de ponte de ces espèces

sur la côte togolaise va de septembre à février.

Poissons d’eau douce et d’eau saumâtre. Les poissons d’eau douce recensés et souvent exploités

sont : Synodontis obesus, Synodontis schall, Distichodus rostratus, Alestes macrolepidotus,

Alestes nurse, Alestes imberi, Hepsetus odoe, Garra waterloti, Labeo coubie, Labeo parvus,

Labeo senegalensis, Gymnarchus niloticus, Marcusenius senegalensis gracilis, Mormyrops

anguilloides, Petrocephalus boevi, Hyperopisus bebe, Mormyrus rune, Xenomystus nigri,

Heterotis niloticus, Ctenopoma kingsleyae, Ctenopoma togoensis, Lates niloticus,

Parophiocephalus obscurus, Pelmatochromis guntheri, Tilapia guineensis, Tilapia zillii,

Hemichromis fasciatus, Oreochromis niloticus, Sarotherodon galilaeus, Polypterus senegalus,

Chrysichthys auratus, Chrysichthys walkeri, Clarias anguillaris (senegalensis), Heterobranchus

longifilis, Malopterus electricus, Schilbe mystus, Protopteris annectens. Il faut cependant noter

que la diversité des poissons varie selon les écosystèmes et les saisons notamment dans la zone du

Littoral où l’ouverture du cordon littoral détermine le mouvement des poissons.

Poissons d’eau marine : Les poissons recensés sont : Lutjanus goreesis, Pagellus spp, Sparus spp,

Epinephelus spp, Sepia spp, Rhinobatos spp, Balistes carolinéensis, Polydactylus quadrfilis,

Dentex macrophthalmus, Pseudotolithus spp, Sphirna spp, Paraconger notialis, Arius spp,

Pagellus bogaraveo, Spondyliosoma cantharus, Solea spp, Pseudupeneus prayensis, Sardinalla

maderensis, Engraulis encrasicolus, Sardinella audita, Boops boops, Selene dorsalis, Scomber

japonicus, Trachurus spp, Caranx spp, Sphyraena spp, Sarda sarda, Brachydeuterus auritus,

Pomadasys jubelinis, Ilisha africana, Coriphaena spp, Trichiurus lepturus, Exocoetus spp,

Elagatis bipinnulata, Hermiramphus spp, Xiphias gladius, Drepane africana, Euthynnus spp,

Ephippion guttifer, Mugil spp.

Amphibiens. Les familles recensées sont les Ranidae, Bufonidae et Hyperoliidae.

Insectes aquatiques. L’inventaire a été axé sur les insectes écologiquement liés aux milieux

humides. L’entomofaune est diversifié et les travaux réalisés dans ce domaine témoignent la

présence des Hydrophilidae, Dytiscidae, Gyrinidae, Gyrinidae, Naucoridae, Belostomidae,

Ranatradidae, Népidae, Libellunidae, Notonectidae, Conagridae, Culicidae.

Crustacés et mollusques. On compte six (6) espèces de crustacés. Le tourlourou des lagunes

(Cardisomma armatum) abonde dans les zones humides à Paspalum distichum alors que

Callinectes latimanus et C. marginatus sont des espèces estuariennes qu’on rencontre dans la

zone benthique des eaux saumâtres de la Gbaga dans la zone du Littoral. Les crevettes, en

particulier Macrobrachium felicinum sont couramment observées. Les principales familles

recensées sont Gecarcimidae, Portunidae et Penaeidae.

Mollusques sont représentés par seize (16) espèces ; ils constituent une composante vitale des

zones humides du Réseau Hydrographique du Littoral. L’introduction de l’espèce Achatina fulica

vers fin 1980 et son épanouissement dans les milieux naturels montre son adaptation au Togo.

Les familles inventoriées sont : Balamidae, Cardidae, Donacidae, Thiaridae, Ampullariidae,

Planorbidae, Potamididae, Neritidae, Ellibiidae.

Tableau 4 : Les formations végétales dans les Zones Humides du Littoral du Togo

Le littoral du Togo présente une diversité d’habitats à l’image des communautés végétales abritant les animaux présents dans le site.

Au niveau du littoral, les principaux habitats sont constitués surtout le long du réseau hydrographique des forêts galeries.

Les forêts de terre ferme se distinguent de l’ensemble des formations hygrophiles. Ces dernières se séparent également en deux grands ensembles : les savanes inondables avec comme espèces indicatrices *Andropogon* *gayanus, Phoenix reclinata* et *Mitragyna inermis* ; les prairies inondables caractérisées par *Paspalum distichum*, les formations flottantes avec *Nymphaea lotus* et les mangroves avec comme espèces indicatrices *Rhizophora racemosa, Avicennia germinans* et *Drepanocarpus lunatus.*

La plupart des écosystèmes, notamment ceux du long de l’axe principale Lomé-Aného, sont constitués de formations basses entrecoupées de fourrés denses avec des herbacées d’au moins 50 cm de hauteur. Les espèces caractéristiques sont *Drepanocarpus lunatus, Paulinia pinnata, Passiflora foetida, Cassytha filiformis, Pterocarpus santalinoïdes, Ipomoea brasiliensis.*

Le site est donc un milieu dominé par des écosystèmes aquatiques caractérisés par des formations végétales dont les conditions d’existence sont fonction de l’hydromorphie :

* les mangroves ;

- les écosystèmes qui leur sont associées à savoir :

* + des mares temporaires ou permanentes ;
	+ des lacs et lagunes ;
	+ des zones inondables.

Les formations végétales ci-après, caractérisent ces écosystèmes :

* des formations des eaux libres ;
* des prairies  marécageuses;
* des savanes inondables ;
* un îlot de forêts semi-décidues;
* des fourrés.

De façon plus précise, les principales espèces caractéristiques de ces formations sont : *Rhizophora racemosa* (Rhizophoraceae), *Avicennia germinans* (Avicenniaceae), *Pterocarpus santalinoides* (Fabaceae), *Drepanocarpus* *lunatu*s (Fabaceae), *Dalbergia ecastaphyllum* (Fabacae), *Mimosa pigra* (Mimosaceae).

Les prairies marécageuses sont constituées des formations de *Typha australis*, soit à *Paspalum distichum* ou à *Acrostichum aureum, Mitragyna inermis, Cyperus articulatus, Phoenix reclinata, Drepanocarpus lunatus, Ipomoea aquatica, Lemna perpusilla, Pistia stratiotes, Cyperus spp.*

 Les savanes inondables sont parsemées par des arbustes dont l’espèce caractéristique et la plus dominante est *Mitragyna inermis*.

La strate herbacée est dominée par *Andropogon gayanus* avec comme cortège floristique *Vetiveria nigritana*, *Eragrostis namaquensis, Pycreus polystachyos*, etc. Dans les dépressions, *Hygrophila auriculata* est bien représentée.

Dans les milieux moins hydromorphes, se rencontrent des peuplements à *Schyzachyrium sanguineum* avec comme espèces compagnes *Sporobolus pyramidalis, Securinega virosa, Imperata cylindrica*, etc.

Les forêts semi-décidues : La principale espèce qui les compose est *Dialium guineense*, plante dont le fruit comestible est commercialisé sur les marchés de la place. La strate supérieure est marquée par *Ceiba pentandra*, *Napoleonaea vogelii, Dialium guineense, Diospyros abyssinica* et *D. mespiliformis*, etc. Le sous-bois est dominé par *Drypetes floribunda, Linociera nilotica, Canthium spp*. Les forêts ripicoles comprennent *Parinari congensis, Cola* *laurifolia*, etc. Les lianes sont très variées et les principales reconnues sont : *Adenia lobata, Cissus sp., Abrus precatorius, Ipomoea mauritiana,* etc.

Les végétaux flottants sont caractérisés par la présence de *Nymphaea lotus* et de *Nymphaea guineensis*. Les mares à *N. lotus* se rencontrent au niveau des affluents de la Gbaga où elles précèdent les formations à palétuviers. Le cortège floristique est généralement réduit aux seules espèces caractéristiques ou parfois complété par des espèces flottantes telles *Pistia stratiotes, Ipomoea aquatica, Ludwigia stenorraphe, Ludwigia* *adscendens*. Certaines espèces immergées s’y rencontrent également comme *Ceratophyllum demersum, Utricularia sp*.

Sur le plan de la diversité biologique animale, L’évaluation faunique a été faite à partir du recensement des animaux ou de leurs indices de présence dans les limites périmétriques et périphériques des zones désignées. Les recensements ont été conduits en milieu terrestre avec le comptage de la faune aviaire (oiseaux d’eau et rupicoles), des mammifères, des reptiles et toutes autres espèces d’origine animale. Les principaux groupes d’animaux rencontrés sont :

Mammifères. Les hippopotames et les lamantins sont deux espèces présentes dans les fleuves Mono, Zio, Haho et le Lac Togo. Le dauphin du cap, Cachalot, Baleine jubarte et Baleine sp exploitent la côte togolaise durant principalement les mois d’octobre à décembre.

Les principales espèces dans les galeries forestières de la famille des bovidae sont entre autres Céphalophe bai (*Cephalophus dorsalis*) , Céphalophe de grimm (*Sylvicapra grimmia*), Guib hanarché (*Tragelaphus scriptus),* Guib d’eau (*Tragelaphus spekei*) etc. Le Cobe de Buffon *(Kobus kob)* et Buffle d’Afrique (*Syncerus caffer)* se retrouvent dans les savanes ou dans les forêts claires, de même que les pangolins (*Manis sp)*, les singes rouges (*Erythrocebus patas)* et vervets (*Cercopithecus aethiops).*

Les Suidae comprenant le phacochère (*Phacocherus aethiopicus)* et le potamochère (*Potamochoerus porcus*) utilise beaucoup plus les zones marécageuses. Le groupe des muridae à l’instar du rat de Gambie (*Lophiomys gambia*), Aulacode (*Thryonomys swinderianus*), Ecureuil fouisseur *(Euxerus erythropus*) utilisent toutes les formations existantes. Les Genettes (*Genetta spp*), les civettes (*Civetta spp*) et les mangoustes (*Herpestes spp)* sont souvent observés lors des traversées nocturnes.

Les inventaires aviaires montrent que les familles régulièrement rencontrées dans la zone du Littoral sont : Ciconiidae, Threskiornithidae, Scopidae, Jacanidae, Anatidae, Rallidae, Burhinidae, Glareolidae, Charadriidae, Sternidae, Strigidae, Acedinidae, Accipitridae, Meropidae, Bucerotidae, Pycnonotidae, Cuculidae, Colombidae, Musophagidae, Ploceidae. Toutes ces espèces exploitent les zones humides.

Les reptiles représentés par 16 espèces sont repartis dans neuf familles. Elles sont régulièrement exploitées et les plus exposées sont : le Crocodile du Nil *(Crocodylus niloticus),* Péluse de Schewei *(Pelusios castaneus)*, Tortue à cou caché africain (*Pelomedusa subrufa),* Trionyx du Nil (*Trionys triunguis)*, Python de sebae (*Python sebae)*, Python royal (*Python regius)*, Vipère heurtant *(Bitis arietans)*, Mamba vert *(Dendroaspis viridis)*, Varan du Nil, (*Varanus niloticus*), Varan de savane (*Varanus exanthematicus)*, Tortue verte (*Chelonia mydas),* Tortue imbriquée *(Eretmochelys imbricata),*  Tortue olivâtre *(Lepidochelys olivacea),* Tortue luth *(Dermochelys coriacea),* Tortue terrestre (*Kinixys belliana)* et Tortue d’eau douce *(Pelomedusa subrufa*).

Dans le cas spécifique des tortues marines, toutes les espèces identifiées au Togo sont menacées. Les études menées depuis 2000 ont permis d’identifier plusieurs sites de ponte à savoir Kodjoviakopé, Ablogamé, Gbétsogbé, Agbodrafo et Aného. La période de ponte de ces espèces sur la côte togolaise va de septembre à février.

Poissons d’eau douce et d’eau saumâtre. Les poissons d’eau douce recensés et souvent exploités sont : *Synodontis obesus, Synodontis schall, Distichodus rostratus, Alestes macrolepidotus, Alestes nurse, Alestes imberi, Hepsetus odoe, Garra waterloti, Labeo coubie, Labeo parvus, Labeo senegalensis, Gymnarchus niloticus, Marcusenius senegalensis gracilis, Mormyrops anguilloides, Petrocephalus boevi, Hyperopisus bebe, Mormyrus rune, Xenomystus nigri, Heterotis niloticus, Ctenopoma kingsleyae, Ctenopoma togoensis, Lates niloticus, Parophiocephalus obscurus, Pelmatochromis guntheri, Tilapia guineensis, Tilapia zillii, Hemichromis fasciatus, Oreochromis niloticus, Sarotherodon galilaeus, Polypterus senegalus, Chrysichthys auratus, Chrysichthys walkeri, Clarias anguillaris (senegalensis), Heterobranchus longifilis, Malopterus electricus, Schilbe mystus, Protopteris annectens*. Il faut cependant noter que la diversité des poissons varie selon les écosystèmes et les saisons notamment dans la zone du Littoral où l’ouverture du cordon littoral détermine le mouvement des poissons.

Poissons d’eau marine : Les poissons recensés sont : *Lutjanus goreesis, Pagellus spp, Sparus spp, Epinephelus spp, Sepia spp, Rhinobatos spp, Balistes carolinéensis, Polydactylus quadrfilis, Dentex macrophthalmus, Pseudotolithus spp, Sphirna spp, Paraconger notialis, Arius spp, Pagellus bogaraveo, Spondyliosoma cantharus, Solea spp, Pseudupeneus prayensis, Sardinalla maderensis, Engraulis encrasicolus, Sardinella audita, Boops boops, Selene dorsalis, Scomber japonicus, Trachurus spp, Caranx spp, Sphyraena spp, Sarda sarda, Brachydeuterus auritus, Pomadasys jubelinis, Ilisha africana, Coriphaena spp, Trichiurus lepturus, Exocoetus spp, Elagatis bipinnulata, Hermiramphus spp, Xiphias gladius, Drepane africana, Euthynnus spp, Ephippion guttifer, Mugil spp.*

Amphibiens. Les familles recensées sont les Ranidae, Bufonidae et Hyperoliidae.

Insectes aquatiques. L’inventaire a été axé sur les insectes écologiquement liés aux milieux humides. L’entomofaune est diversifié et les travaux réalisés dans ce domaine témoignent la présence des Hydrophilidae, Dytiscidae, Gyrinidae, Gyrinidae, Naucoridae, Belostomidae, Ranatradidae, Népidae, Libellunidae, Notonectidae, Conagridae, Culicidae.

Crustacés et mollusques. On compte six (6) espèces de crustacés. Le tourlourou des lagunes (*Cardisomma armatum*) abonde dans les zones humides à *Paspalum distichum* alors que *Callinectes latimanus* et *C. marginatus* sont des espèces estuariennes qu’on rencontre dans la zone benthique des eaux saumâtres de la Gbaga dans la zone du Littoral. Les crevettes, en particulier *Macrobrachium felicinum* sont couramment observées. Les principales familles recensées sont  Gecarcimidae, Portunidae et Penaeidae.

Mollusques sont représentés par seize (16) espèces ; ils constituent une composante vitale des zones humides du Réseau Hydrographique du Littoral. L’introduction de l’espèce *Achatina fulica* vers fin 1980 et son épanouissement dans les milieux naturels montre son adaptation au Togo. Les familles inventoriées sont : Balamidae, Cardidae, Donacidae, Thiaridae, Ampullariidae, Planorbidae, Potamididae, Neritidae, Ellibiidae.

**Tableau 4 : Les formations végétales dans les Zones Humides du Littoral du Togo**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Types de végétation** |  **Description** |  **Espèces animales** |
| **Mangroves** | Formation édaphique halophile rencontrée le long du chenal Gbaga et des cours d’eau dans la partie Nord-Est de la zone littorale. Elles couvrent une superficie actuelle de 546, 97 ha (AMEN, 2005) contre 1000 ha en 1999 (Afidégnon 1999), soit un taux de réduction d’environ 50 %. Elles sont dominées par deux principales espèces de palétuviers : *Rhizophora racemosa* et *Avicennia germinans*  | Oiseaux d’eau en général |
| **Forêts semi- décidues**  | Il s’agit d’une mosaïque d’îlots disparates au sud-est du village d’Adamé avec comme espèces dominantes : *Antiaris africana, Dialium guineensis, Ceiba pentadra, Cola laurifolia*, *Napoléonaea vogelii, Diospyros abyssinica* et *Milicia excelsa*  | Groupe des pythons |
| **Savane arborées/arbustives** | Elles sont perturbées et parsemées avec des espèces ligneuses pionnières à croissance rapide. On y rencontre fréquemment les espèces telles que *Andropogon gayanus, Borassus aethiopum, Drepanocarpus lunatus, Mitragyna inermis*. | - |
| **Savanes inondables** | Elles ont une homogénéité physionomique et sont dominées par deux espèces *Andropogon gayanus* et *Hygrophylla auriculata*, auxquels sont souvent associées *Cyperus articulatus, Drepanocarpus lunatus, Mitragina inermis, Sporobolus* *pyramidalis*, et *Paspalum orbiculare.* |  |
| **Prairies inondables** | Ce sont des formations constituées d’une strate herbacée. Elles sont homogènes et le plus souvent mono spécifiques sur de vastes étendues. Les espèces les plus fréquentes sont : *Cyperus articulatus, Drepanocarpus lunatus, Paspalum distichum* et *P. orbiculare.* |  |
| **Marécages** | Elles sont submergées en permanence et sont caractérisées par la présence de trois espèces dominantes d’hydrophite flottantes *Typha australis, Nymphaea lotus* et *Pistia stratiotes*. |  |
| **Fourrés littoraux** | Ils sont le plus souvent situés en arrière des mangroves et servent de transition entre ces dernières et les prairies ou les savanes inondables. les espèces les plus fréquentes sont : *Drepanocarpus lunatus, Paulinia pinata, Passiflora foetida, Cassita filiformis* et *Pterocarpus santalinoïdes*  |  |
| **Jachères**  | Elles sont variables et caractérisées par une flore assez hétérogène avec plusieurs espèces secondaires parmi lesquelles les plus fréquentes sont : *Andropogon gayanus, Azadiractha indica, Cocos nucifera, Drepanocarpus lunatus* et *Sporobolus pyramidalis* |  |
| **Cultures et plantations** | Diverses cultures notamment le maïs le manioc, le cocotier et le palmier à huile sont fréquentes dans la région. |  |

**Source** : Akpagana et al, 1993 ; Afidégno et al, 1998 ; Afidégnon, 1999 ; AMEN, 2005